

Egalité homme-femme  
face aux fonctions  
électives

Citoyenneté européenne

Droit de vote des femmes

Suffrage universel masculin

Abolition de l'esclavage

Loi Informatique et libertés

Protection des données personnelles

Laïcité à l'école, au collège, au lycée

École publique laïque

Droit de grève

Liberté de la presse et de réunion

Liberté d'association

Autorisation des radios et télévisions privées

Droit d'accès à Internet

Protection de la santé

Liberté syndicale

- Libertés individuelles
- Liberté d'expression
- Droits sociaux
- Liberté de pensée, de conscience
- Droits du citoyen

Les grands textes fondateurs

1950 Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales  
1959 Déclaration des droits de l'enfant

1946-1958 IV<sup>e</sup> République

1948 Déclaration universelle des droits de l'homme

1946 Constitution de la IV<sup>e</sup> République

1958 à nos jours V<sup>e</sup> République

2000 Charte des droits fondamentaux de l'UE

1989 Convention internationale des droits de l'enfant

3 Les libertés affirmées depuis 1789

## Les libertés, une conquête

**Question clé** Comment les libertés se sont-elles étendues depuis 1789 ?



**1** Extraits de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 26 août 1789  
 Peinture sur bois, musée Carnavalet, Paris. [Texte recomposé]

**2** Extraits de la Déclaration universelle des droits de l'homme, 10 décembre 1948

Art. 1<sup>er</sup> - Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. [...]

Art. 3 - Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne. [...]

Art. 18 - Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion [...].

Art. 19 - Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression [...].

Art. 25-1 - Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires [...].

### VOCABULAIRE

► **Droits sociaux**

Droits qui permettent de garantir une justice sociale [droit au travail, à la protection de la santé...].

► **Liberté syndicale**

Elle reconnaît l'existence des syndicats qui ont pour fonction de protéger les travailleurs.

# Défendre la liberté d'expression

### CONSIGNE

Vous souhaitez vous exprimer au sujet de la liberté d'expression à laquelle l'attentat contre l'hebdomadaire *Charlie Hebdo*, le 7 janvier 2015, a porté atteinte.

Pour cela, vous devez définir la notion de liberté d'expression, puis, en vous inspirant des dessins réalisés en hommage aux journalistes assassinés, réaliser vos propres dessins en faveur de la liberté d'expression.

### INFOS

La liberté d'expression est garantie en France, mais **cela ne signifie pas qu'on peut dire ou écrire n'importe quoi.**

Aujourd'hui, **sont punies par la loi** : l'apologie du meurtre, de la haine, de la discrimination ; l'injure et la diffamation ; l'atteinte à la vie privée.



### 1 C'est quoi, la liberté d'expression ?

Des débats citoyens à l'école, Le 12/13, France 3, 21 janvier 2015.

site élève  
 lien vers la vidéo

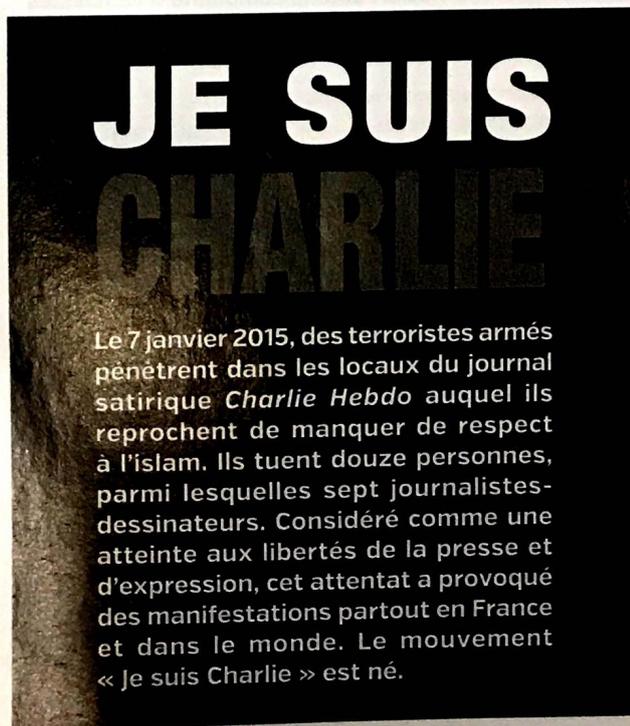
### 2 Ce que dit la loi

#### a. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789)

Art. 11 – La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

#### b. Loi sur la liberté de la presse (29 juillet 1881)

Art. 1<sup>er</sup> – L'imprimerie et la librairie sont libres.  
 Art. 5 – Tout journal [...] peut être publié, sans autorisation préalable [...].



### 3 L'attentat contre *Charlie Hebdo*

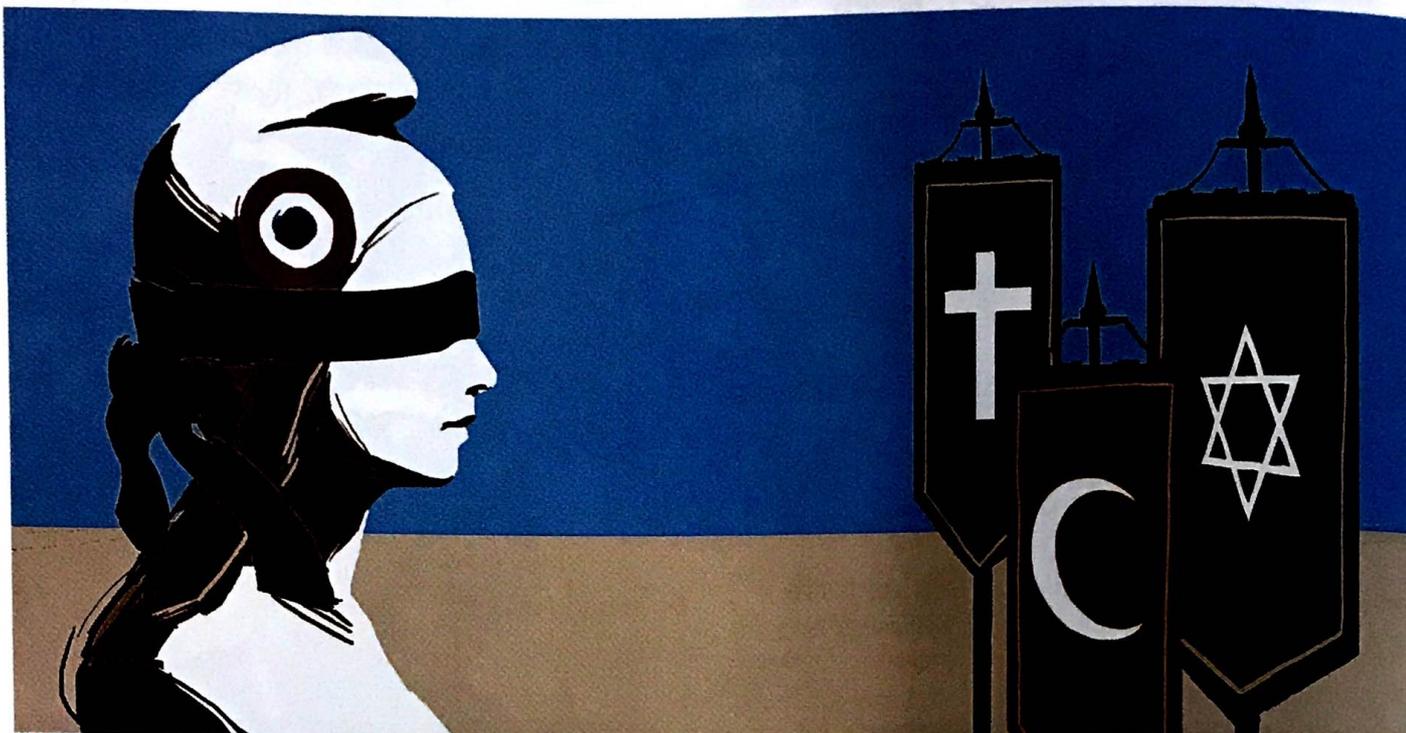


### 4 Un hommage à *Charlie Hebdo*

Dessin de Kichka, réalisé en 2007 et republié sur son blog le 10 janvier 2015, en hommage aux victimes de *Charlie Hebdo*.

## La laïcité au quotidien

**Question clé** Comment la laïcité nous permet-elle de vivre tous ensemble ?



### 1 La République et les religions

Dessin d'Arnaud Tracol, « Laïcité es-tu là ? », *Le Nouvel Observateur*, n° 2632, 16-22 avril 2015.

### 2 Ce que dit la loi



#### a. Constitution de la V<sup>e</sup> République (1958)

Art. 1<sup>er</sup> – La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale [...].

#### b. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789)

Art. 10 – Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

#### Loi de séparation des Églises et de l'État (9 décembre 1905)

Art. 1<sup>er</sup> – La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Art. 2 – La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.

### 3 « Liberté, égalité, fraternité »

Depuis la grande loi républicaine du 9 décembre 1905, le contexte a évolué. Sous l'effet de l'immigration, la France est devenue plurielle sur le plan religieux. Il s'agit, dans le respect de la diversité de notre société, de forger l'unité. Si, au nom du principe de la laïcité, la France doit accepter d'accueillir les nouvelles religions, celles-ci doivent aussi respecter les valeurs républicaines.

La laïcité, c'est la liberté, mais c'est aussi l'égalité entre les citoyens, quelles que soient leurs croyances. C'est donc à l'État de veiller, dans les relations avec les cultes, à ce que tous puissent s'exprimer [...]. La laïcité est donc à l'avant-garde du combat contre les discriminations. Mais la laïcité, c'est surtout la fraternité. Parce qu'elle reconnaît et respecte les différences culturelles, spirituelles, religieuses, elle a aussi pour mission de créer les conditions permettant à tous de vivre ensemble dans le respect réciproque et l'attachement commun à un certain nombre de valeurs.

■ Bernard Stasi, président de la Commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité dans la République, *Rapport sur la laïcité en France*, 2003.



**4 La reconnaissance de la liberté de culte**  
Les lieux de culte dans la commune d'Évry (Essonne, 2015).



**5 La laïcité, un symbole de liberté**  
Affiche éditée par l'Union des familles laïques dans le cadre de la Semaine de la laïcité en 2012.

**VOCABULAIRE**

► **Laïcité**  
Du grec ancien *laikos* dérivé du mot *laos* : « peuple uni autour de valeurs partagées ». Principe selon lequel l'État ne favorise aucune religion.

**INFOS**

Avant la Révolution de 1789, les naissances, les mariages et les décès étaient enregistrés par les prêtres. Seuls les catholiques avaient une identité officielle. Depuis 1789, les municipalités enregistrent l'état civil de tous. La République est laïque.

**Activités**

**Question clé** Comment la laïcité nous permet-elle de vivre tous ensemble ?

**ITINÉRAIRE 1**

- Je prélève des informations dans les documents
  - 1 **Doc 1.** Décrivez ce dessin et expliquez comment vous comprenez son message.
  - 2 **Doc 2 et Infos.** Comment la loi s'est-elle adaptée depuis 1789 pour permettre l'exercice de la laïcité ?
  - 3 **Doc 3 à 5.** Comment et pourquoi la laïcité permet-elle de combattre les discriminations ? En quoi est-ce une liberté ?
- J'argumente à l'écrit
  - 4 Pourquoi la laïcité est-elle une valeur de la République française ?
  - 5 Pourquoi peut-on affirmer que la laïcité, c'est « vivre libre, ensemble » ?

OU

**ITINÉRAIRE 2**

site élève  
à découper

- Je fais vivre la Charte de la laïcité  
Avec quelques camarades, reportez-vous au texte de la Charte de la laïcité en fin d'ouvrage et illustrez les articles qui vous intéressent le plus par des photos, des dessins, une vidéo... afin de les expliquer aux autres élèves du collège.
- Choisissez un article qui vous semble très important.  
► Réfléchissez à comment l'illustrer.

# Pourquoi toute liberté a-t-elle des limites ?

### CONSIGNE

Vous organisez en classe un débat : pourquoi n'a-t-on pas le droit de tout faire et de tout dire ? Pourquoi les libertés doivent-elles avoir des limites ?

Pour préparer le débat, analysez les documents pour relever quelles sont les libertés énoncées et quelles limites leur sont fixées.

## 1 Ce que dit la loi

Art. 4 – La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

■ Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1789.

## 2 A-t-on le droit de tout dire ?

a. Mme T. a été condamnée [...] à verser 3 000 € d'amende pour des propos injurieux contre l'islam. Le parquet de Belfort, estimant que ces mots étaient « de nature à susciter le rejet des musulmans en les désignant comme un danger pour la France », avait requis contre elle trois mois de prison avec sursis et 3 000 € d'amende.

■ D'après [www.rtl.fr/actu](http://www.rtl.fr/actu), août 2014.

b. Un blogueur français a été condamné à une peine [...] de 5 000 € d'amende [...] pour provoquer à la haine en raison de propos insultants tenus sur son site [...]. Cette peine a été prononcée par le tribunal correctionnel de Paris.

■ D'après [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr), octobre 2014.

**Campagne de Sensibilisation**  
Conseil municipal enfants

Moins on fait de **Bruit**, mieux on s'entend

NE PAS GÊNER

**BRUIT** **BRUIT** **BRUIT**

NE PAS COURIR

NE PAS CRIER

Le bruit autorisé jusqu'à 22h : FAUX  
Une soirée bruyante autorisée une fois par mois : FAUX

Casque écoute volume max : 104 db    Télévision : 60 à 70 db

## 3 Respecter les autres

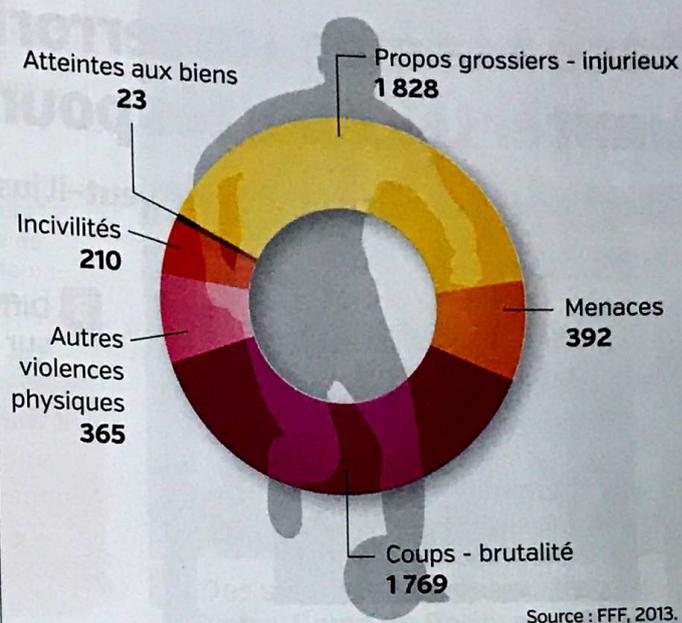
Affiche réalisée par le conseil municipal des enfants de Bellerive-sur-Allier (Allier), 2012.

## 4 Pour garantir la liberté, faut-il imposer des limites ?

La liberté, loin d'exclure les limites, les impose au contraire. Pour la sécurité de tous, je dois respecter le Code de la route et le gendarme y veille, mais moi seul décide où je peux aller, quand et avec qui. Selon l'article 4 de la Déclaration de 1789, « la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ». Elle se révèle alors indissociable de l'égalité : c'est parce que les autres ont des droits égaux aux miens que ma liberté est limitée par le respect de la leur et leur liberté par le respect de la mienne.

■ Guy Carcassonne, *Guide républicain*, SCEREN/CNDP et Delagrave, 2004.

## Incidents par type (sur la totalité des matches joués)



## 5 Les supporters ont-ils tous les droits ?

## 6 La vidéosurveillance

### b. La CNIL<sup>1</sup> dénonce l'usage abusif de la vidéosurveillance

La CNIL a ordonné l'interruption d'un dispositif de vidéosurveillance d'une société de transport routier, installé par la direction pour « lutter contre les dégradations matérielles et protéger les salariés ».

À la suite d'une plainte d'un salarié, la CNIL a réalisé un contrôle. Elle a constaté que plusieurs salariés étaient filmés de manière permanente par deux caméras.

Avec cette décision, la CNIL rappelle que, « si elle n'a aucune opposition de principe à l'encontre de dispositifs ayant vocation à protéger les personnes et les biens, la CNIL ne saurait tolérer la surveillance généralisée et permanente des salariés, quelles que soient la nature de leurs tâches et leur fonction ».

■ [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr), 20 mai 2010.

<sup>1</sup> CNIL : Commission nationale de l'informatique et des libertés.



### a. Dans les villes, au nom de la sécurité

De nombreuses villes de France, comme ici Valenciennes (Nord), mettent en place une vidéosurveillance.

site élève

Levallois-Perret

site prof.

questionnaire différencié

## COUP DE POUCE

Recopiez puis complétez le tableau ci-dessous en indiquant votre point de vue pour chaque document : pourquoi faut-il fixer des limites aux libertés ?

Pendant le débat, notez les arguments des autres élèves.

Après le débat, entourez dans le tableau les arguments qui vous paraissent les plus justes pour répondre à la question du débat.

	Doc 1	Doc 2	Doc 3	Doc 4	Doc 5	Doc 6
Mes arguments						
Les arguments des autres élèves						

## 1 Je mets en relation liberté d'expression et démocratie

↳ SOCLE : Domaine 5

### La liberté de la presse et des médias dans le monde

D'après le Comité pour la protection des journalistes, 220 journalistes sont actuellement sous les verrous « pour l'exercice de leur profession ». La Chine détient le record mondial de journalistes incarcérés. Le verrouillage de la parole critique est toujours un problème d'actualité en Iran. Du haut de ses 17 prisonniers, l'Éthiopie occupe le quatrième rang, suivie, dans l'ordre, par le Vietnam, la Syrie, l'Égypte, la Birmanie... La Turquie est régulièrement pointée du doigt pour ses atteintes à la démocratie. Les motifs des arrestations sont

invariablement les mêmes : « subversion », « terrorisme », mais aussi « diffamation » et « offense ». Ce qui n'a pas empêché 20 % des reporters d'être poursuivis sans même qu'un chef d'accusation n'ait été « formulé publiquement ».

Les menaces pèsent aussi bien sur les professionnels que sur les blogueurs et les activistes des réseaux sociaux. Les journalistes en ligne représentent plus de la moitié des journalistes emprisonnés. 83 travaillaient pour des organes de presse écrite, 15 à la radio et 14 à la télévision.

■ D'après [www.lesinrocks.com](http://www.lesinrocks.com), 18 décembre 2014.

### QUESTIONS

- 1 Que dénonce le Comité pour la protection des journalistes ? Quels pays sont particulièrement concernés ?
- 2 Qui sont les journalistes emprisonnés ?
- 3 Pourquoi peut-on affirmer que leur emprisonnement est dû à l'absence de liberté dans les pays dans lesquels ils exercent ?

## 2 Je connais les caractéristiques d'un État démocratique

↳ SOCLE : Domaine 3

### 1 Trois femmes au gouvernement en 1936



Suzanne Lacore

Institutrice et militante socialiste, nommée à la Santé publique et à la Protection de l'enfance.



Cécile Brunschvicg

Présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes, nommée à l'Éducation nationale.



Irène Joliot-Curie

Prix Nobel de chimie 1935, nommée à la Recherche scientifique.

### 2 La reconnaissance des droits politiques des femmes, 1944

Ordonnance du 21 avril 1944 relative à l'organisation des pouvoirs publics en France après la Libération.

Art. 17 – Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes.

### QUESTIONS

- 1 **Doc 1.** Pour quelles compétences ces femmes participent-elles au gouvernement en 1936 ?
- 2 **Doc 2.** D'après vos connaissances, quels sont les droits politiques des femmes en 1936 ?
- 3 **Doc 1 et 2.** Quels peuvent être les arguments du combat féministe dans les années 1930 ?
- 4 Quelle est votre réaction face à la situation en 1936 ?

## Je découvre

Culture de la sensibilité

## Les grands principes de la République

❖ Quels sont les grands principes de la République française ?

### 1 Les principes fondamentaux de la République



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préambule : Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'Homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis

par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946, ainsi qu'aux droits et devoirs définis dans la Charte de l'environnement de 2004. [...]

Art. 1<sup>er</sup> : La France est une République **indivisible**, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.

Extraits de la **Constitution** de la V<sup>e</sup> République, 1958.



### 3 Faire avancer les droits des femmes

Discours de la ministre de la Santé Simone Veil devant les députés pour défendre la **dépénalisation** de l'avortement, le 26 novembre 1974.

### Capacités et attitudes

- ☑ Comprendre les enjeux de la laïcité (liberté de conscience et égalité des citoyens).
- ☑ Reconnaître les grandes caractéristiques d'un État démocratique.

### 2 Deux siècles de lois pour les droits en France

1789

Égalité des droits entre les citoyens, liberté de circulation, liberté de pensée, liberté d'expression (Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen).

1848

Abolition de l'esclavage, suffrage universel masculin.

1881-1882

Liberté de la presse et de réunion.

1882

École obligatoire, publique et laïque.

1884

Liberté syndicale.

1901

Liberté d'association.

1905

Séparation de l'Église et de l'État.

1944

Droit de vote pour les femmes.

1945-1946

Création de la Sécurité sociale.

1975

Droit à l'interruption volontaire de grossesse (avortement).

1978

Loi informatique et libertés.

1982

Suppression complète du délit d'homosexualité.

2000

Parité femme-homme en politique.

2007

Droit au logement.

2013

Loi sur le mariage pour tous.



Le chef du gouvernement Émile Combes sépare l'Église de l'État en tranchant le nœud de la discorde

Le pape Pie X tourne le dos (les liens diplomatiques avec la France sont rompus) et semble aveuglé

Un moine ivre, symbole des dérives de l'Église



Le triangle avec des rayons et généralement un œil au centre représente Dieu qui voit tout : c'est le symbole de l'œil de la Providence dans la Déclaration de 1789

Voltaire, le philosophe du XVIII<sup>e</sup> siècle qui remet en cause la place de Dieu, illumine la République de ses conseils

Marianne ou la République française avec son bonnet phrygien, symbole de liberté

#### 4 La laïcité au cœur des valeurs républicaines depuis plus de cent ans

Combes séparant l'Église et l'État, auteur non identifié, lithographie, vers 1904.

#### VOCABULAIRE

**Constitution** : loi fondamentale qui fixe le fonctionnement et l'organisation d'un État.

**Dépénalisation** : suppression des sanctions pénales, même si des amendes peuvent toujours s'appliquer (ce qui est différent de l'idée de légalisation).

**Indivisibilité** : que l'on ne peut partager sans détruire. L'exercice de la souveraineté nationale appartient ainsi à tous les citoyens et non pas à un groupe seulement.

**Laïcité** : neutralité de l'État et de ses institutions vis-à-vis de la religion.

**Principes républicains** : règles d'action, normes sur lesquelles se fonde la République.

#### questions

1 → **DOC. 1,2** Listez les principales valeurs de la V<sup>e</sup> République. Pourquoi peut-on dire que la République actuelle ne s'est pas faite en un jour ? Quelles lois concernent les droits politiques ? Lesquelles concernent les droits sociaux ?

2 → **DOC. 3** En quoi le combat mené par Simone Veil est-il révélateur de l'évolution de la place des femmes dans la société ?

3 → **DOC. 4** De quand date cette caricature ? Comment son auteur représente-t-il la séparation de l'Église et de l'État ?

4 → **DOC. 4,5** Quel article de la Charte fait le lien avec la loi de 1905 ?

5 → **DOC. 5** Pourquoi peut-on dire que la laïcité est une liberté ? Pourquoi les questions de l'école et de l'éducation de la jeunesse sont-elles au centre de la réflexion sur la laïcité ?

#### BILAN

Montrez que la défense et la promotion des libertés sont un des fondements de la République.

#### 5 Un principe réaffirmé qui se traduit à l'école

Art. 2 : La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

Art 3 : La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public. [...]

Art. 14 : Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

Extraits de la Charte de la laïcité à l'école, 2013.

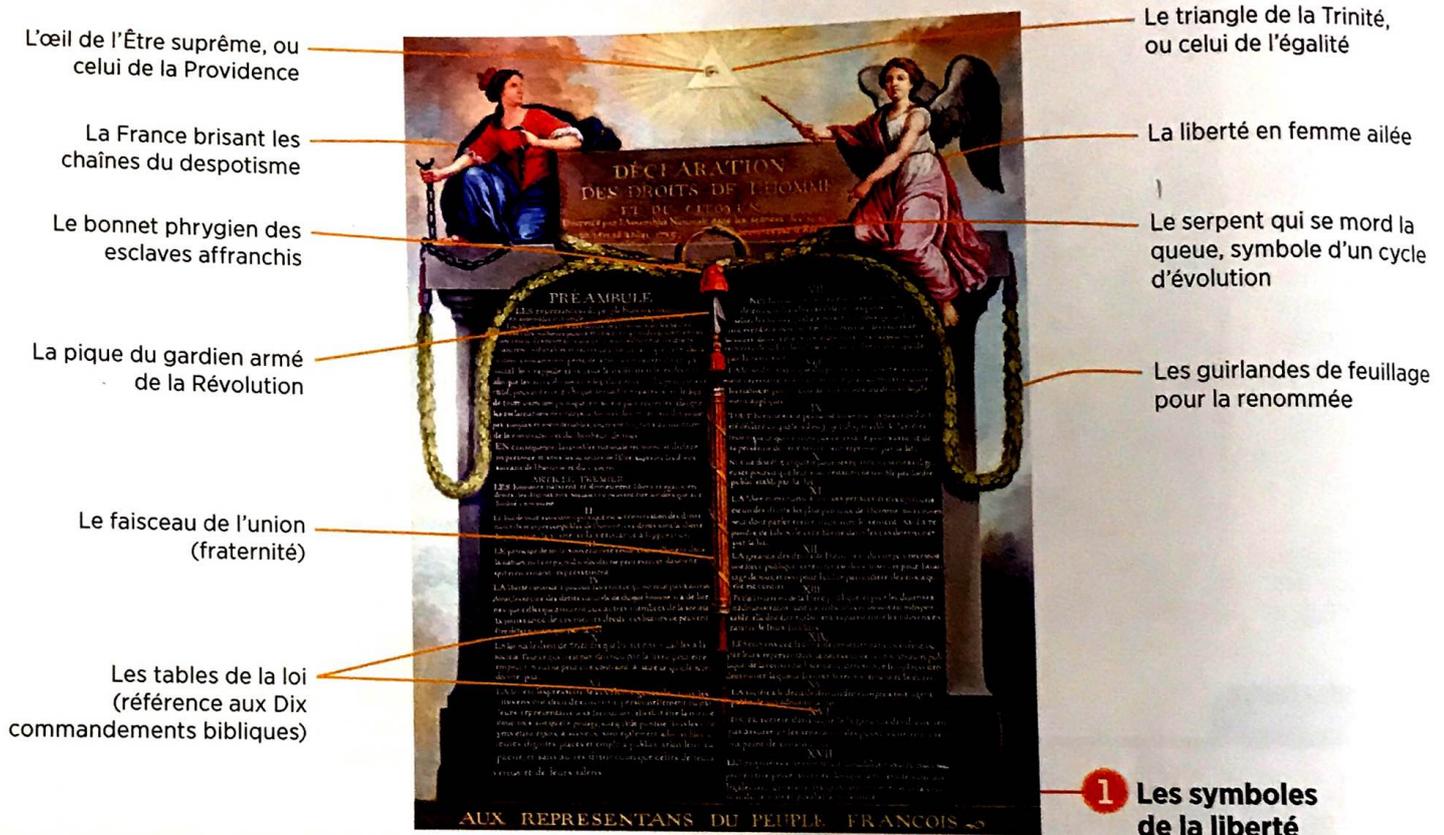
# La liberté et ses limites

❖ Où s'arrête la liberté individuelle ?

## A. La liberté connaît des limites

### Capacités et attitudes

- ✓ Comprendre que deux valeurs de la République, la liberté et l'égalité peuvent entrer en tension.
- ✓ Définir les principaux éléments des grandes déclarations des Droits de l'Homme.



## 2 La liberté, au cœur des Droits de l'Homme

**Préambule:** Les représentants du peuple français, constitués en Assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des Droits de l'Homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'Homme. [...] En conséquence, l'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les Droits suivants de l'Homme et du Citoyen.

**Art. 1<sup>er</sup>:** Les Hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

**Art. 2:** Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

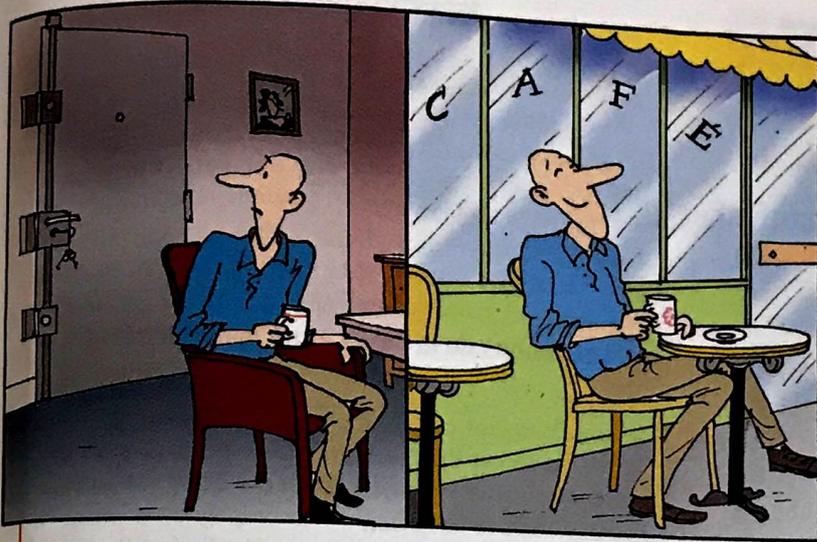
**Art. 4:** La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque Homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

**Art. 10:** Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

**Art. 11:** La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. [...]

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, 1789.

## B. La défense des libertés aujourd'hui



3 Faut-il sacrifier nos libertés pour plus de sécurité ?

5 Les spécificités de l'état d'urgence

Lorsque l'état d'urgence est décrété, les forces de l'ordre peuvent perquisitionner de jour comme de nuit un domicile sans mandat d'un juge. Le ministère de l'Intérieur peut assigner à résidence toute personne suspectée d'être dangereuse. Les préfets ont le droit d'imposer des couvre-feux dans leur département, d'interdire de séjour tout individu cherchant à entraver l'action des pouvoirs publics. Ils peuvent aussi établir des « zones de protection » pour contrôler les allées et venues des personnes. Enfin, les autorités peuvent fermer les salles de spectacle, les bars, les lieux de réunion et dissoudre les associations qui nuisent à l'ordre public. L'état d'urgence a été décrété 6 fois au cours de la V<sup>e</sup> République.

D'après [www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr), 2016.

**MANIFESTATION**  
de solidarité avec tous les migrants



**LIBERTÉ DE CIRCULATION**

**DIMANCHE 4 OCTOBRE**  
**15H / BASTILLE - RÉPUBLIQUE**

4 La liberté de circuler peut-elle être universelle ?

### VOCABULAIRE

**État d'urgence** : état d'exception, décrété par le gouvernement, qui restreint les libertés.

**Liberté individuelle** : les libertés peuvent concerner une personne (libertés individuelles) ou un groupe de personnes (libertés collectives).

**Universel** : qui concerne toute l'humanité et qui est reconnu par le monde entier.

### questions

1 → **DOC. 1, 2** Quelles valeurs de la philosophie des Lumières sont appliquées ici ? Quels symboles présentés se rattachent directement au principe de la liberté ? Ces principes sont-ils imposés par le pouvoir ou reconnus par lui ? Quel article de la Déclaration des Droits de l'Homme aborde la question des limites à la liberté ?

2 → **DOC. 2** Quels risques encourrait-on si la liberté était sans limites ?

3 → **DOC. 3** Selon vous, l'équilibre est-il facile à trouver entre l'usage de la liberté et l'impératif de sécurité ? Donnez quelques exemples.

4 → **DOC. 4** Qu'est-ce que la liberté de circuler ? Quelles en sont selon vous les principales limites ?

5 → **DOC. 5** Dans quelle mesure l'état d'urgence restreint-il certaines libertés ? Qu'est-ce qui le justifie ? Quelles pourraient être les dérives si ce pouvoir d'exception était encore renforcé ?

### BILAN

Résumez les conditions du bon usage des libertés et insistez sur le fait que ces libertés doivent être défendues.

### DILEMME

Dans le cadre du déclenchement du PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) prévoyant le confinement des élèves, la maman de Stéphane se présente au collège car elle veut absolument récupérer son fils. La principale refuse et impose à Stéphane et sa maman de rester confinés au collège jusqu'à la fin de l'alerte. Cette décision est-elle justifiée ?

# La liberté : un droit de l'Homme

## 1 Les droits de l'Homme

**Art. 1<sup>er</sup>** - Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. [...]

**Art. 3** - Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

**Art. 4** - Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude ; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes. [...]

**Art. 12** - Nul ne sera l'objet d'immixtions\* arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. [...]

**Art. 13** - Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

**Art. 18** - Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

**Art. 19** - Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas

être inquiété pour ses opinions [...] par quelque moyen d'expression que ce soit.

**Art. 20** - Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques. [...]

**Art. 21** - Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis. [...] La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics. [...]

**Art. 23** - [...] Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts. [...]

**Art. 29** - [...] Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique.

\* Immixtion : intervention, intrusion.

■ *Déclaration universelle des droits de l'Homme*, adoptée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations unies.



2 Choisir ses représentants  
Panneaux d'affichage pour l'élection présidentielle de 2012.

## Le Coin Philo

### LE MOT ET SON USAGE

#### « Liberté »

On considère d'ordinaire qu'être libre, c'est faire ce que l'on veut. À la lumière de la *Déclaration universelle des droits de l'Homme*, et de l'article 29 en particulier, il semble pourtant établi que la liberté s'exerce dans certaines limites.

- Quelles sont ces limites ?
- Pourquoi invitent-elles à donner une nouvelle définition, plus précise et plus juste, de la liberté ?



**3 Défendre des droits sociaux**

(Affiche de la Confédération générale du travail, CGT, septembre 2015.)  
 La Confédération générale du travail est un des plus importants syndicats français de salariés.



**5 Manifester pour la liberté**  
 Manifestation pour le droit des femmes à Belleville, 8 mars 2016.

**Vocabulaire**

**droit** : ensemble de lois ou de règles juridiques assurant l'exercice des libertés.  
**libertés fondamentales** : libertés reconnues à tous les citoyens dans une démocratie. On distingue les libertés individuelles et les libertés collectives.  
**syndicat** : groupement visant à défendre des intérêts, le plus souvent professionnels.



**4 Se réunir pour mieux vivre ensemble**  
 (Affiche pour la fête des associations de Langres en Haute-Marne, 2015.)

**QUESTIONS**

**Je connais les différentes déclarations des droits de l'Homme**

- Doc. 1** | Quels droits la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* énonce-t-elle ?
- Doc. 1 et doc. 1 p. 408** | Quels points communs existe-t-il entre ces deux déclarations ? Quelles différences ?

**Je sais comment s'exercent mes libertés**

3. Complétez le tableau :

	Liberté	Exemple d'exercice de cette liberté	Article de la DUDH (doc. 1) correspondant
Doc. 2			
Doc. 3			
Doc. 4			
Doc. 5			

**Synthèse**

Rédigez un texte d'une vingtaine de lignes dans lequel vous présenterez deux libertés et la manière dont vous pouvez les exercer au sein du collège ou dans la vie quotidienne.

# Art et liberté

**allégorie** : représentation d'une idée abstraite (comme la liberté) par une image ou un récit.

**Marianne** : figure allégorique de la République française représentée par une femme, souvent coiffée d'un bonnet phrygien.



## 1 La Liberté guidant le peuple

(Eugène Delacroix, 28 juillet. *La Liberté guidant le peuple*, 1830, huile sur toile, 260 x 325 cm, Musée du Louvre, Paris.)

Delacroix a réalisé cette peinture à l'occasion de la révolution de 1830.

« J'ai entrepris un sujet moderne, une barricade, et si je n'ai pas vaincu pour la patrie, au moins peindrai-je pour elle. Cela m'a remis de belle humeur. » (lettre de Delacroix à son frère, 28 octobre 1830).

2

## La liberté selon Plantu

(Plantu, *La Liberté sera toujours la plus forte*, *Le Monde*, 10/01/2015.)

Plantu reprend l'œuvre de Delacroix au lendemain des attentats de Paris en janvier 2015 qui ont provoqué, notamment, la mort des dessinateurs de *Charlie Hebdo*.



## Astérix : le « neuvième art » et la liberté

(L'anniversaire d'Astérix et Obélix – *Le livre d'or*, Goscinny – Uderzo, Les Éditions Albert René, 2016.)

### Coin Philo

#### À PARTIR DE VOTRE EXPÉRIENCE

La liberté est un droit fondamental, mais elle implique des conditions pour exister. Il y a donc une différence entre la liberté donnée à la naissance (liberté de droit) et la liberté qui nécessite éducation et expérience (liberté de fait).

- À la lumière de votre expérience et des documents, donnez des exemples de libertés qui ont évolué avec l'histoire.

### QUESTIONS

#### Je comprends que la liberté inspire les artistes

1. **Doc. 1** | Comment la liberté est-elle représentée ?
2. **Doc. 1** | Que font les différents personnages du tableau ? Recherchez pour quelle raison.
3. **Doc. 1** | Pourquoi une peinture permet-elle aussi de défendre la liberté ?

#### Je reconnais l'influence d'une œuvre d'art pour représenter la liberté

4. **Doc. 2** | À quelle occasion Plantu a-t-il réalisé ce dessin ?
5. **Doc. 2** | Quel message Plantu veut-il transmettre ?
6. **Doc. 3** | Quel lien peut-on établir entre la toile de Delacroix et le personnage de bande dessinée Astérix ?
7. **Doc. 2 p. 371** | Montrez que la photographie est, elle aussi, inspirée par l'œuvre de Delacroix.

#### Synthèse

Expliquez comment l'œuvre de Delacroix influence la manière dont on peut représenter la liberté aujourd'hui.

## ACTIVITÉ

Les libertés sont le fruit d'une longue conquête, qui s'est accélérée avec l'exercice de la démocratie en France.

➔ Construisez une frise chronologique pour expliquer à vos camarades que les libertés dont ils profitent aujourd'hui ont été le résultat d'une longue conquête qui n'est pas encore achevée. Vous pouvez la dessiner sur une feuille ou la réaliser numériquement.



- Je cherche et classe les informations utiles au brouillon.
- Je trace le cadre de la frise en laissant assez de place pour qu'elle reste lisible.
- Je respecte l'échelle de temps choisie.
- J'utilise de la couleur et des illustrations, et je n'oublie pas le titre.

## Boîte à outils

## Documents complémentaires

- textes fondamentaux, p. 408
- document 1 p. 372

## Ressources numériques

- Un outil pour créer sa propre frise chronologique :



[hatier-clic.fr/hg4122](http://hatier-clic.fr/hg4122)

- Des vidéos sur la liberté d'expression :



[hatier-clic.fr/hg4123](http://hatier-clic.fr/hg4123)

# J'explique la conquête des libertés

## 1 La longue conquête des libertés en France

1789	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La liberté devient un droit naturel</li> <li>• Liberté de circulation</li> <li>• Liberté de religion</li> <li>• Liberté d'opinion</li> <li>• Liberté d'expression</li> <li>• Liberté de réunion</li> </ul>
1848	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abolition de l'esclavage</li> <li>• Suffrage universel masculin à 21 ans</li> </ul>
1864	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Droit de grève</li> </ul>
1881	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liberté de la presse, de réunion, d'affichage</li> </ul>

1884	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liberté syndicale</li> </ul>
1901	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liberté d'association</li> </ul>
1905	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Loi de séparation de l'Église et de l'État (laïcité)</li> </ul>
1935	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liberté de manifestation</li> </ul>
1944	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Droit de vote des femmes</li> </ul>
1974	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Droit de vote à 18 ans</li> </ul>
1978	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Loi informatique et libertés</li> </ul>
2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Loi sur le mariage pour tous</li> </ul>

## 2 Des libertés garanties par des textes fondamentaux

**a** Art. 10 - Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses [...]

Art. 11 - [...] Tout citoyen peut parler, écrire, imprimer librement [...]

Art. 17 - La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé.

▪ *Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, 1789.*

**b** 5. Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. [...]

6. Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale [...].

7. Le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent.

11. [La Nation] garantit à tous [...] la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs.

▪ *Préambule de la Constitution de la IV<sup>e</sup> République, 1946.*

**c** Art. 12 - Nul ne sera l'objet d'immixtions\* arbitraires dans sa vie privée [...].

Art. 13 - Toute personne a le droit de circuler librement [...].

Art. 23 - [...] Toute personne a droit au travail [...] et à une protection contre le chômage.

\* Immixtion : intervention, intrusion.

▪ *Déclaration universelle des droits de l'Homme, 1948.*

**1 J'analyse un poème engagé**

Éluard écrit ce poème lors de l'occupation de la France par les Allemands, pendant la Seconde Guerre mondiale.

Sur mes cahiers d'écolier  
Sur mon pupitre et les arbres  
Sur le sable sur la neige  
J'écris ton nom

Sur toutes les pages lues  
Sur toutes les pages blanches  
Pierre sang papier ou cendre  
J'écris ton nom

[...]

Sur toute chair accordée  
Sur le front de mes amis  
Sur chaque main qui se tend  
J'écris ton nom

Sur la vitre des surprises  
Sur les lèvres attentives  
Bien au-dessus du silence  
J'écris ton nom

Sur mes refuges détruits  
Sur mes phares écroulés  
Sur les murs de mon ennui  
J'écris ton nom

Sur l'absence sans désir  
Sur la solitude nue  
Sur les marches de la mort  
J'écris ton nom

Sur la santé revenue  
Sur le risque disparu  
Sur l'espoir sans souvenir  
J'écris ton nom

Et par le pouvoir d'un mot  
Je recommence ma vie  
Je suis né pour te connaître  
Pour te nommer

Liberté.

■ Paul Eluard, *Liberté, j'écris ton nom*, poésie et vérité, Éditions de Minuit, 1942.

1. Pourquoi Eluard a-t-il écrit ce poème en 1942 ? Que voulait-il exprimer ?
2. Choisissez une strophe et expliquez à quoi elle vous fait penser.
3. Pourquoi peut-on dire que ce poème est toujours actuel aujourd'hui ?

**2 Je comprends l'engagement d'une personnalité en faveur de la liberté**



(Affiche pour la Journée mondiale de la liberté de la presse.)

1. Recherchez pour quelle liberté ou droit Martin Luther King s'est battu.
2. Pourquoi Martin Luther King a-t-il un bâillon sur la bouche ?
3. Quels effets encore actuels a son combat ?

**Pour aller plus loin...**

**Des livres**

- Anissa Castel, Morgan Navarro, *Sommes-nous libres ?*, Gallimard Jeunesse, 2006.
- Jean-Luc Nancy, *Tu vas obéir*, Les petites conférences, Bayard, 2014.
- George Orwell, *1984*, 1949.
- Franck Pavloff, *Matin brun*, Cheyne, 2002.

**Des sites**

- La Commission nationale de l'informatique et des libertés :

[hatier-clic.fr/hg4132](http://hatier-clic.fr/hg4132)

- L'exposition de la Bibliothèque nationale de France sur la presse :

[hatier-clic.fr/hg4133](http://hatier-clic.fr/hg4133)

- Le dossier sur la liberté de la presse, *1jour1actu*, mars 2016 :

[hatier-clic.fr/hg4134](http://hatier-clic.fr/hg4134)

## Problématique

Dans quelles limites peut-on s'exprimer librement quand on est collégien ?

Toute personne dispose des libertés fondamentales comme s'exprimer, avoir sa propre opinion ou croire en sa religion. Toutefois, au collège ou sur les réseaux sociaux, ces libertés peuvent être limitées.

## A La liberté d'expression sur les réseaux sociaux

### 1 Peut-on tout dire sur son collègue ?

« C'est une atteinte à la liberté d'expression », s'indigne Vincent en classe de 3<sup>e</sup> dans un collège de l'Yonne. En décembre 2009, il a été sanctionné pour avoir créé sur Facebook un groupe dénonçant les règles abusives, selon lui, mises en place par son collègue à la rentrée. La sanction : un jour d'exclusion pour le motif de « diffusion d'un site nuisant à l'image du collège ».

« Les nouvelles règles nous empêchent de nous asseoir sur les pelouses, d'aller dans les bâtiments chauffés quand on a froid » explique le collégien. « Suite à ces interdictions, j'ai voulu réagir en créant un groupe sur Facebook, un groupe au nom éloquent : « T'es au collège où ? C'est plus un collège, c'est une prison. » Immédiatement cette page ouverte sur Facebook a suscité un afflux d'amis collégiens (environ 150) qui ont laissé des commentaires dénonçant les interdictions.

« Nous avons régulièrement des histoires avec Facebook, notamment des groupes ciblant les professeurs », se défend le principal du collège. « Porter atteinte à l'image du collège est grave. J'ai pris cette mesure pour faire réagir les élèves et surtout faire prendre conscience à Vincent de sa responsabilité. »

D'après *L'Yonne républicaine*, 13 mai 2010.

## Vocabulaire

**laïcité (la)** : indépendance et neutralité de l'État par rapport à la religion.

**liberté de conscience (la)** : droit de choisir librement sa religion et ses idées politiques.

**ostentatoire** : qui est mis en évidence dans le but d'être vu.

**prosélytisme (le)** : action faite dans le but d'imposer sa religion ou ses idées.

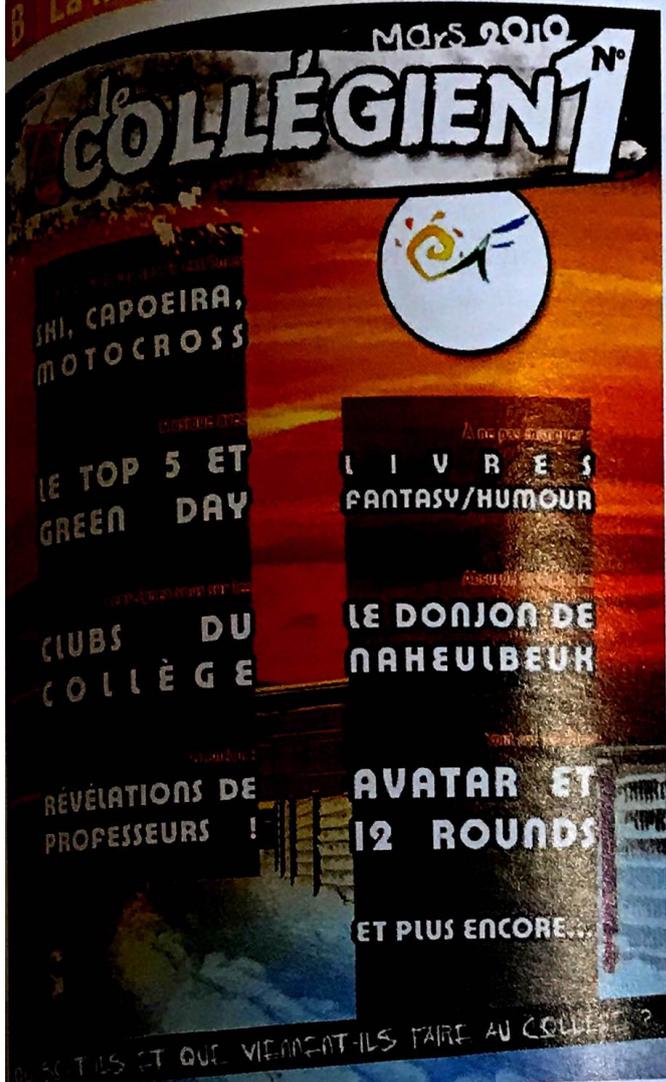


### 2 Les réseaux sociaux : un nouveau moyen d'expression

### 3 Document de référence Extraits du règlement intérieur d'un collège

Tout élève a droit au respect de sa **liberté de conscience**. Il peut exprimer son opinion à l'intérieur de l'établissement, tant qu'il reste dans les limites du respect d'autrui et dans un esprit de tolérance. Les élèves disposent de la liberté d'expression dans le respect des principes de pluralité, de **laïcité** et de neutralité.

La distribution de tracts et la propagande politique ou religieuse sont interdites. Les signes **ostentatoires**, qui constituent en eux-mêmes des éléments de **prosélytisme** ou de discrimination, sont également interdits. Les membres de la communauté scolaire – élèves et personnels du collège – se sentiront en toute occasion, responsables de la réputation et de la promotion du collège.



4 Première page d'un journal réalisé par des élèves d'un collège des Hautes-Alpes

6 L'avis d'une conseillère principale d'éducation

*Les élèves ont-ils une réelle liberté d'expression au collège ?*

La fonction de délégué de classe montre que la liberté d'expression des élèves est officiellement reconnue. Les délégués prennent la parole lors des conseils de classe et dans d'autres moments où ils peuvent parler librement.

*Pourtant, peut-on dire que la liberté d'expression d'un adolescent est la même au collège que dans la rue ?*

Le collège est un lieu d'éducation où chaque élève est soumis à l'autorité de ses professeurs. La prise de parole, notamment en classe, doit être adaptée. Un adolescent a sans doute une plus large liberté de parole dans son club de sport ou dans la rue. La liberté d'expression des élèves s'exerce dans le cadre du règlement intérieur et de la loi. Dans les établissements publics, il faut aussi faire preuve de neutralité religieuse et politique.

D'après un entretien réalisé en décembre 2010.

5 Document de référence  
Convention internationale des droits de l'enfant (1989)

Article 12-1 – Les États signataires garantissent à l'enfant le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en fonction de son âge et de son degré de maturité.

Article 13 – L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant.

L'exercice de ce droit ne peut faire l'objet que des seules restrictions qui sont prescrites par la loi.

Activités

Je comprends la situation de départ

- DOC. 1, 2 et 3 De quelle liberté Vincent a-t-il fait usage ? Quel moyen de communication a-t-il utilisé pour cela ?
- DOC. 1 et 3 Selon le principal du collège et ce règlement intérieur, quelle faute a commis Vincent ?

J'élargis la situation de départ

- DOC. 4, 5 et 6 Comment les collégiens peuvent-ils exercer leur liberté d'expression au collège ?
- DOC. 5 et 6 Quelles sont les limites à cette liberté ?

Je fais un bilan pour préparer la leçon

- DOC. 1 à 6 Rédigez un texte montrant :
  - que les élèves disposent de la liberté d'expression ;
  - que l'usage de cette liberté doit respecter certaines règles.

Je peux généraliser avec la leçon p. 398-399

- > Quelles sont les libertés dont disposent les collégiens ?

Méthode

Pour comprendre comment les collégiens peuvent exercer leur liberté d'expression :

- j'étudie le cas de Vincent (DOC. 1, 2 et 3) ;
- j'identifie d'autres usages de la liberté d'expression ainsi que leurs limites (DOC. 5 et 6).

## Problématique

Quelles sont les libertés politiques et syndicales dont dispose chaque individu ?

Les libertés politiques (voter, se réunir, manifester) et les libertés dans le cadre du travail (faire grève, s'associer pour créer des **syndicats**) sont essentielles dans une **démocratie**. En France, elles ont été lentement acquises tout au long de l'histoire du pays.

## A Les libertés politiques

### 1 Maeva et Adèle, deux adolescentes au conseil municipal jeune de Manosque

*Que fait-on quand on est conseiller municipal jeune ?*  
Nous avons été élues par les élèves de notre collège pour mettre en place des projets concernant les jeunes.

#### 5 Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans cette mission ?

C'est surtout d'avoir la liberté de nous réunir et de nous exprimer sans contrainte. Nous pouvons ainsi parler des problèmes, débattre et défendre des jeunes que nous représentons. On a la sensation d'être utile.

10

*Voulez-vous faire de la politique plus tard ?*

Nous aimerions bien continuer et avoir la liberté de **militer** dans un parti politique. Mais, pour l'instant, on attend d'avoir 18 ans afin de pouvoir voter lors des élections.

15

D'après un entretien réalisé en septembre 2010.

### 3 Documents de référence Que dit la loi ?

a. Extraits du préambule de la **Constitution** de 1946

**Alinéa 4.** Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux et ressortissants français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques.

5 **Alinéa 13.** L'Assemblée nationale vote seule la loi. Elle ne peut déléguer ce droit.

b. **Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (1950)**

**Article 10 – Liberté d'expression.** Toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées. [...]



### 2 Des affiches incitant les jeunes à aller voter

## Vocabulaire

**Constitution (la) :** loi suprême qui définit l'organisation et le fonctionnement politique d'un État.

**démocratie (la) :** forme de gouvernement où le pouvoir est exercé par les citoyens.

**militer :** participer de manière active à la vie d'un parti politique, d'une association ou d'un syndicat.

**syndicat (le) :** association de salariés ayant pour but de défendre leurs intérêts dans le cadre du travail.



Une manifestation contre la réforme des retraites (16 octobre 2010)



6 Une affiche syndicale

Méthode

Analysez les réponses aux questions pour retrouver les libertés mises en évidence dans les documents. Attention ! Certains documents (comme les DOC. 1, 3, 5, 6) peuvent concerner plusieurs libertés.

5 Document de référence

Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (1950)

Article 11 – Liberté de réunion et d'association

Toute personne a droit à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association, y compris le droit de fonder avec d'autres des syndicats.

Activités

J'identifie les libertés politiques

- 1 DOC. 1 et 3b De quelles libertés font usage Maeva et Adèle au conseil municipal jeune ?
- 2 DOC. 1, 2 et 3a De quelles autres libertés politiques feront-elles usage quand elles auront 18 ans ?

J'identifie les libertés syndicales

- 3 DOC. 5 Quelle liberté permet la création d'un syndicat ?
- 4 DOC. 4, 5 et 6 Quel est le rôle des syndicats ?
- 5 DOC. 4, 5 et 6 Quelles libertés sont utilisées par les syndicats dans leurs actions ?

Je fais un bilan pour préparer la leçon

- 6 DOC. 1 à 6 Rédigez un texte expliquant quelles sont les libertés politiques et syndicales dont dispose chaque individu dans une démocratie.

Je peux généraliser avec la leçon p. 398-399

- > Quelles sont les libertés individuelles et collectives dans une démocratie ?

## Problématique

Les médias peuvent-ils tout dire et tout montrer ?

La liberté de communiquer des idées ou des informations est fondamentale. Mais elle doit s'exercer sans nuire aux autres. Ainsi, les **médias** doivent respecter la loi et trouver la limite entre la liberté d'expression et le respect de la vie privée.

## A Les journalistes entre liberté d'informer et respect de la vie privée

### 1 Le journal *Voici* condamné par la justice

L'hebdomadaire *Voici* a été condamné par la justice pour ne pas avoir respecté le droit à la vie privée après avoir publié un article et des photos faisant état d'une liaison supposée entre l'actrice Laura Smet et le chanteur Benjamin Biolay.

5 Ces derniers ont démenti avoir une liaison et ont attaqué en justice l'éditeur de *Voici*, pour atteinte à leur vie privée.

Lors du procès, l'avocate de Laura Smet avait déploré « la traque » lancée par les journalistes de *Voici* contre sa cliente qui pouvait perturber la relation de couple stable  
10 qu'elle entretient actuellement avec son compagnon. La condamnation devra être publiée dans *Voici*.

D'après *Le Figaro*, 10 mai 2010.

### 3 Document de référence Que dit la loi ?

#### a. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789)

Article 11 – La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la loi.

#### b. Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (1950)

Article 10 – Liberté d'expression. L'exercice [des] libertés comportant des devoirs et des responsabilités peut être soumis à certaines conditions, restrictions ou sanctions prévues par la loi, nécessaires à la sécurité nationale [...] à  
5 la protection de la santé ou de la morale, à la protection de la réputation d'autrui.

## Vocabulaire

**débat public (le)** : ensemble des idées et des informations qui s'échangent dans la société.

**média (le)** : ce qui permet de diffuser l'information (presse écrite, radio, télévision, Internet, etc.).

### 2 Le point de vue de Florence Griffond, journaliste à France 2

*Quelle est la limite entre liberté d'informer et respect de la vie privée dans votre métier ?*

La notion de vie privée est variable  
5 selon les journaux. La limite n'est pas la même au *Monde* que dans *Voici*. C'est souvent au journaliste de décider. Ce dernier ne doit pas se demander « suis-je libre d'informer ? » mais plutôt  
10 « qu'est-ce que j'apporte comme information ? ». Divulguer la vie privée des stars n'apporte rien au **débat public**.  
*Quelles règles suivez-vous pour respecter la vie privée ?*

15 Le respect de la vie privée peut nous poser des problèmes. Si l'on filme quelqu'un à son insu, il ne doit pas pouvoir être identifié, surtout s'il est mineur. On brouille alors des parties de  
20 l'image. On ne filme pas un lieu privé sans autorisation. Souvent, lorsqu'une personne inconnue se trouve mêlée à une histoire délicate, on fait en sorte  
25 qu'on ne puisse reconnaître l'extérieur de sa maison à l'écran.

D'après un entretien réalisé en août 2010.

## Méthode

Pour comprendre comment la loi protège la vie privée des personnes :

- j'étudie les cas du journal *Voici* et du site Internet Google Street View (DOC. 1, 4 et 5) ;
- je les confronte à ce que dit la loi et la journaliste de France 2 (DOC. 2 et 3).

## Problématique

Comment la liberté de circuler est-elle encadrée par la loi ?

La liberté de circuler est fondamentale. Mais la possibilité d'aller et venir doit se faire dans le respect de la propriété privée, de la sécurité ainsi que des libertés des autres. Ainsi, la loi encadre la liberté de circuler en fixant les limites de son usage.

## A La liberté de circuler des gens du voyage est limitée

### 1 | Les demandes des gens du voyage

Les associations françaises de gens du voyage ont réclamé un assouplissement des règles imposées à leur communauté, à commencer par la liberté de circuler sur le territoire national. Parmi les priorités des gens du voyage, il y a la demande de la disparition du livret de circulation « car la libre circulation sur le territoire national est un droit fondamental ».

D'après *Le Nouvel Observateur*, 22 septembre 2010.

### 2 | Document de référence Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948

#### Article 13

1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État.
2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

### 4 | Des restrictions à la liberté de circuler

Depuis l'**Ancien Régime**, la liberté de circulation s'est affirmée. Aujourd'hui, la circulation, bien que réglementée par le code de la route, est parfaitement libre en France. Cependant, des restrictions existent. Ainsi les gens du voyage, en raison de leur mode de vie **nomade**, doivent signaler leur arrivée auprès des autorités communales en présentant un livret de circulation. En retour, la loi impose aux communes de plus de 5 000 habitants de prévoir un terrain d'accueil aménagée afin qu'ils puissent s'installer.

D'après le site Internet [viepublique.fr](http://viepublique.fr), novembre 2010.

### Vocabulaire

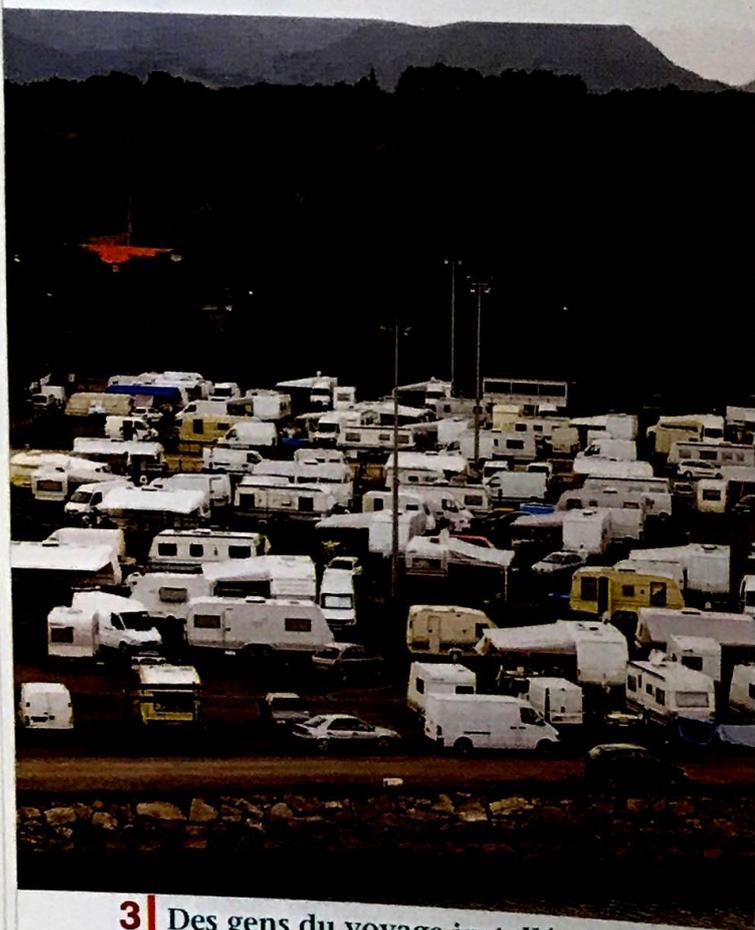
**allocation municipale (une)** : argent donné par la mairie à des familles en difficultés.

**Ancien Régime (un)** : période de l'histoire de France située avant la Révolution française de 1789.

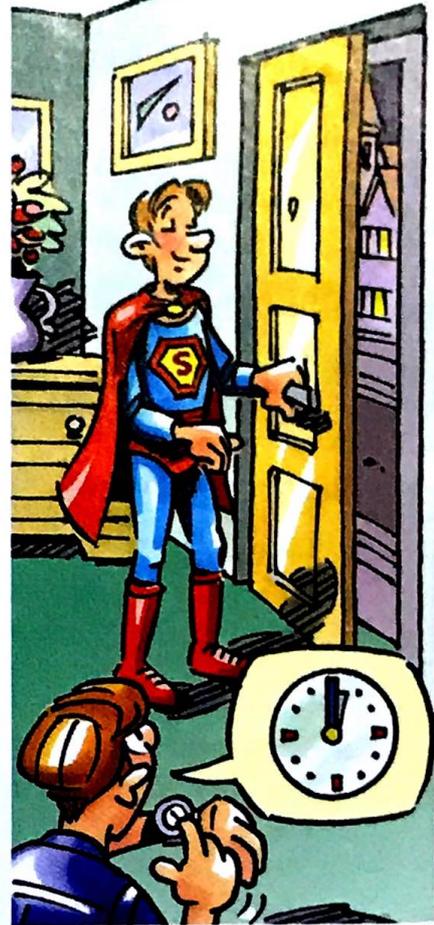
**nomade** : qui n'a pas d'habitat fixe.

### Méthode

- Pour étudier les limites à la liberté de circuler :
- j'étudie le cas des gens du voyage (DOC. 1 à 4) ;
  - je recherche d'autres restrictions à la liberté de circuler (DOC. 4 à 6).



### 3 | Des gens du voyage installés sur une aire d'accueil



Les limites à la liberté de circuler dans la vie quotidienne de Victor

### Un couvre-feu décidé par la mairie

La ville de Nice a décidé de mettre en place un couvre-feu à partir de 23 heures pour les mineurs de moins de 13 ans non accompagnés.

Les mineurs qui seront surpris à traîner dans les rues en-dehors des horaires autorisés seront reconduits à leur domicile. En cas de récidive, il est prévu l'inscription du mineur dans un fichier spécial. Exceptionnellement, les familles, qui ont autorité sur le déplacement de leurs enfants, se verront supprimer certaines allocations municipales.

D'après *Le Nouvel Observateur*, 4 décembre 2009.

### Activités

#### Je comprends la situation de départ

- DOC. 1 et 2** Quelle liberté demandent les gens du voyage ? Ont-ils cette liberté selon la loi ?
- DOC. 3 et 4** Pourquoi les gens du voyage doivent-ils signaler leur arrivée dans une commune ?

#### J'élargis la situation de départ

- DOC. 4 et 5** Que doit respecter Victor lorsqu'il circule en scooter ?
- DOC. 5** Quels papiers peuvent être demandés à Victor pour entrer dans un État étranger, hors de l'Union européenne ?
- DOC. 5** Qu'est-ce qui limite la libre circulation de Victor lorsqu'il se rend à une fête le soir ?
- DOC. 6** Qu'a décidé la mairie pour empêcher la circulation des moins de treize ans pendant la nuit ?

#### Je fais un bilan pour préparer la leçon

- DOC. 1, 3, 4, 5 et 6** Rédigez un texte expliquant quelles sont les limites à la liberté de circuler. Utilisez les mots ou expressions suivants : autorité des parents ; code de la route ; couvre-feu ; frontière ; gens du voyage ; livret de circulation.

#### Je peux généraliser avec la leçon p. 404-405

- > Pourquoi la liberté de circuler est-elle parfois limitée ?

## Problématique

Comment exercer ses libertés en respectant celles des autres ?

Le bruit fait partie de notre vie quotidienne : dans la rue, chez soi, au travail... Toutefois, la liberté de vivre paisiblement, notamment celle de dormir chez soi en paix, est tout aussi importante. Ainsi, chacun doit savoir limiter sa liberté pour ne pas nuire aux autres.

## A La liberté de sortir contre la liberté de dormir

### 1 La liberté de faire la fête des uns

Nous, artistes et professionnels de la nuit à Paris, souhaitons alerter la population sur les pressions que nous subissons dans les problèmes de voisinage et de nuisances. La « loi du silence » généralisée est en passe de reléguer Paris au rang de « capitale européenne du sommeil », menaçant nos entreprises et nos emplois. Les amendes et les pertes d'autorisation d'ouverture de nuit se comptent par centaines chaque année.

D'après le site du collectif « Nuit Vive », octobre 2009.

### 2 La liberté de dormir des autres

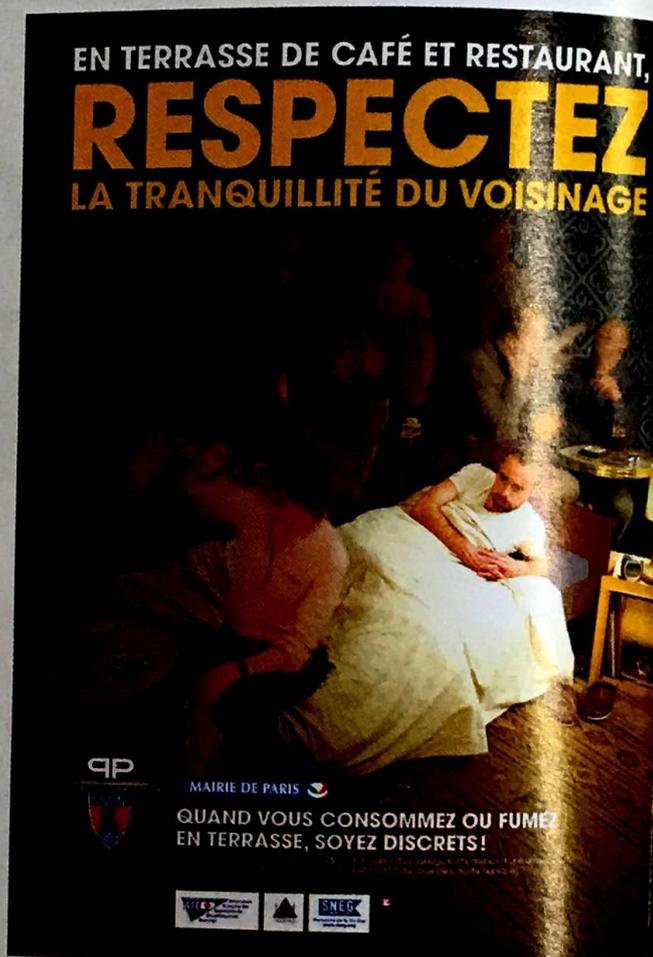
En réponse à l'extension incontrôlée des terrasses de café et à la campagne de presse lancée par des professionnels de la nuit, 10 associations d'habitants créent le réseau « Vivre Paris ». Paris, ville endormie ? Alors pourquoi tant de riverains se plaignent-ils de difficultés à dormir du fait de l'augmentation des nuisances sonores nocturnes ? Il y a des gens qui doivent se lever tôt pour travailler, des enfants qui ont absolument besoin de 8 à 9 heures de sommeil par nuit, des personnes âgées, malades, fragiles. Leur reconnaît-on la liberté de dormir la nuit, ou cette liberté dépend-elle du bon vouloir des commerces environnants ?

D'après le site du collectif « Vivre Paris », janvier 2010.

## Vocabulaire

**nuisance sonore (la)** : bruit excessif provoquant une gêne pour l'entourage.

**riverain (le)** : personne qui vit à côté d'une autre personne.



### 3 Une affiche pour le respect de toutes les libertés

### 4 Document de référence Que dit la loi ?

#### Article 4

La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société, la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

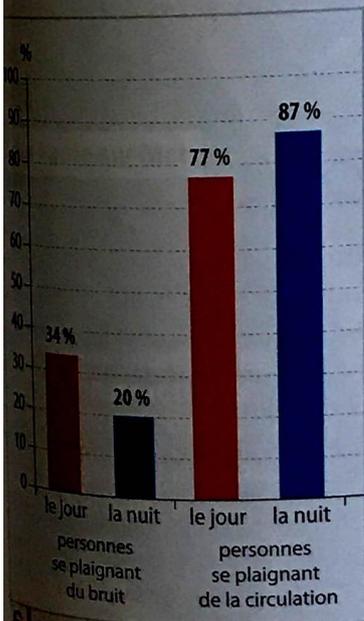
Extrait de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.



Le bruit et le voisinage

Activités

- **Je comprends la situation de départ**
  - 1 **DOC. 1 et 2** Quelles libertés défendent le collectif « Nuit-Vive » et le collectif « Vivre Paris » ?
  - 2 **DOC. 3** Quel est le message de l'affiche ?
  - 3 **DOC. 4** Qu'est-ce qui limite la liberté de chacun ?
- **J'élargis la situation de départ**
  - 4 **DOC. 2, 5 et 6** Donnez trois exemples de nuisances sonores que l'on peut subir dans son logement.
  - 5 **DOC. 3, 5 et 6** Décrivez trois actions permettant de respecter les libertés de chacun.
- **Je fais un bilan pour préparer la leçon**
  - 6 **DOC. 1 à 6** En vous servant de l'exemple du bruit, rédigez un texte montrant que le comportement de chacun est essentiel pour que les libertés de tous soient respectées.
- **Je peux généraliser avec la leçon p. 404-405**
  - > Comment éviter que certaines libertés entrent en conflit avec d'autres ?



6 Les nuisances sonores et la circulation en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

**Méthode**  
 Pour comprendre comment exercer ses libertés en respectant celles des autres : j'identifie comment des libertés peuvent entrer en conflit (DOC. 1, 2, 5 et 6) ; je recherche les moyens mis en œuvre pour limiter ces conflits (DOC. 3, 4, 5 et 6).

### A Les libertés et leurs limites

1. Les libertés dont disposent les citoyens sont parfois limitées afin d'assurer le bon fonctionnement de la société. La loi fixe ces limites. L'usage de la liberté d'expression n'autorise pas par exemple le manque de respect, les injures racistes ou la diffamation (DOC. 1).
2. Ainsi, on ne peut pas pénétrer chez quelqu'un sans autorisation.  
Les déplacements des gens du voyage doivent obéir à certaines règles (voir analyse de situation p. 400-401).  
Les zones constructibles sont délimitées par le plan local d'urbanisme qui empêche de résider dans des zones naturelles protégées ou à risque (DOC. 4).  
La conduite d'un véhicule doit obéir au code de la route.
3. Enfin, la libre pratique d'une religion doit se faire dans le respect des autres croyances et de la laïcité dans certains lieux publics (DOC. 2).

### B L'usage des libertés crée des oppositions

1. L'usage des libertés peut entraîner des oppositions entre les personnes.  
Les activités humaines engendrent très souvent des nuisances sonores qui empêchent le repos des riverains. Par exemple, la liberté de sortir le soir et de manger à la terrasse d'un restaurant peut s'opposer à la liberté de dormir du voisin (voir analyse de situation p. 402-403). La liberté de circulation des véhicules ou des avions pose le même problème (DOC. 3).
2. Récemment, l'interdiction de la cigarette dans les lieux publics a montré le désaccord entre la liberté des fumeurs et celle des non-fumeurs ne voulant pas subir la fumée des autres.
3. Ainsi, le bon comportement des citoyens est essentiel afin que la liberté des uns ne nuise pas à celles des autres.

### Vocabulaire

**conviction (la)** : idée dont une personne est convaincue.

**diffamation (la)** : porter atteinte à la réputation de quelqu'un.

**plan local d'urbanisme (le)** : document qui réglemente les activités humaines sur le territoire de la commune.



### 1 La liberté d'expression et ses limites

Extrait de la bande dessinée de Pica et Erroc, *Profs, rentrée des artistes*, Éd. Bamboo, 2002.

### 2 Document de référence Que dit la loi ?

**Article 9** – Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction.

La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet d'autres restrictions que celles qui, prévues par la loi, constituent des mesures nécessaires à la sécurité publique, à la protection de l'ordre, de la santé ou de la morale publique, ou à la protection des droits et libertés d'autrui.

Extrait de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.